

Anciens apprentis du CFA Est-Loiret

Réinscription en ligne pour votre nouvelle formation

A/ Si vous envisagez un retour au CFA dans une nouvelle formation à la rentrée académique 2026-2027, je vous demande de bien vouloir procéder, au plus tôt, à votre réinscription en ligne **sur NetYparéo**.

En effet, sans cette action je ne serai pas en mesure de vous enregistrer dans nos effectifs.

B/ De plus, dès que vous m'aurez retourné la fiche entreprise/analyse de poste (téléchargeable sur notre site) et que vous vous serez réinscrits en ligne, je vous enverrai votre convocation de rentrée et le planning d'alternance (dans la mesure où l'employeur m'aura bien transmis votre nouveau contrat signé).

Vous constaterez que le système de réinscription est davantage adapté aux préinscriptions de nouveaux apprentis, avec des dépôts obligatoires de documents qui ne vous concernent pas. Aussi, concernant la lettre de motivation et le CV, scannez simplement une feuille blanche.

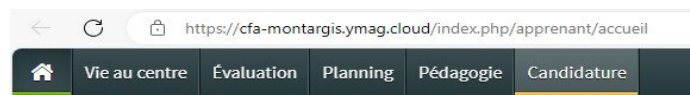
Voici la liste des documents à déposer en ligne impérativement :

- Photocopie de la Carte d'Identité recto-verso ou passeport (en cours de validité)
- Attestation Responsabilité Civile 2026/2027 (à vous procurer auprès de votre assureur habitation)
- Photocopie de l'attestation de recensement (jeunes de nationalité française de 16 à 17 ans révolus)
- Photocopie du certificat de participation à la journée de défense et de citoyenneté (jeunes de nationalité française de 17 à 25 ans)
- Relevé de notes à l'examen

Procédure :

1- Se connecter (via un ordinateur) sur NetYparéo avec vos identifiants de cette année.

2- Cliquer sur Candidature :



3- Cliquer sur déposer une nouvelle candidature

4- Apporter les modifications éventuelles sur les coordonnées

5- Sélectionner votre nouvelle formation :

Candidature

Année *

Sélectionner une proposition ▼

Statut *

Sélectionner une proposition ▼

À quelle formation souhaitez-vous postuler ?*

Sélectionnez une proposition ▼

Sur quel site souhaitez-vous postuler ?*

Sélectionnez une proposition ▼

6- Déposer les documents et renseigner les zones obligatoires